

LES POINTS D'ACTUALITE

MARS-AVRIL 2023




Cabannes, Rue des Bourgades



Maussane-les-Alpilles/Le
Paradou, Chemin du Touret



 **Hop! Le solaire**

Face au changement climatique et à la nécessité de s'adapter au contexte de hausse du prix des énergies, le Département des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le SMED13, a mis à disposition des communes et des habitants, un cadastre solaire.

« Hop! Le solaire » est un outil gratuit permettant, par une simple géolocalisation, de simuler la capacité d'une toiture à produire de l'énergie solaire, ensuite transformée en électricité (panneaux photovoltaïques) ou en chaleur (panneaux thermiques). Cette première approche permet de savoir si une toiture présente un potentiel intéressant pour la mise en place de panneaux solaires.

Pour cela, l'outil prend en compte le relief, l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées des bâtiments voisins et la végétation alentour.



Rendez-vous à l'adresse
suivante:
<https://hop-lesolaire.fr>

C'est simple d'utilisation:
Une fois l'adresse renseignée,
sélectionnez les pans de toiture
les plus productifs et visualisez un
bref descriptif de leurs capacités
de production.
Vous pouvez également consulter
la synthèse complète intégrant le
coût financier de la simulation,
soit en production électrique soit
en production d'eau chaude.

COMMISSION DE REPARTITION DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'INTEGRATION DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ENERGIE ELECTRICITE DANS L'ENVIROINNEMENT Année 2023/Première répartition. Mars 2023



La commission du 14 mars réunie au siège du Syndicat a produit une première répartition de l'enveloppe Article 8 pour l'année 2023.

Réunie en début d'année, l'objectif était de répondre rapidement aux besoins des communes qui ont des projets d'aménagement de voirie et/ou en coordination avec d'autres collectivités (Métropole, Département, ...) dont le démarrage des travaux est prévu fin 2023 ou dans le courant de l'année 2024.

Sept communes, ALLEINS, AUBAGNE, LAMANON, LES PENNES MIRABEAU, PELISSANNE, SAINT MARTIN DE CRAU et SAINT REMY DE PROVENCE, sollicitaient une participation financière au titre de l'article 8 pour un montant de travaux estimé à 1 693 680 € HT.

Le montant de la participation cofinancée par Enedis se décompose comme suit :

- 360 000 € sans conditions sur la nature des travaux ;
- 31 495 € pour les opérations esthétiques contribuant à la résorption du réseau BT fils nus.

Le Concessionnaire ENEDIS participe au financement à raison de 40 % du coût hors TVA des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'Autorité concédante aux fins d'amélioration esthétique des ouvrages de la concession.

Cette répartition a été approuvée lors de la réunion du Comité Syndical du 4 avril 2023.



Capteur CO2 « Class'air »

Dans le cadre de l'AMI MERISIER du programme ACTEE2 porté par la FNCCR, le Syndicat a fait l'acquisition de capteurs CO2 « Class'Air » visant à mesurer la qualité de l'air intérieur.

Ces outils pédagogiques de sensibilisation au confinement permettant une visualisation simple et intuitive du taux de CO2 en temps réel, seront mis à disposition des établissements scolaires des communes qui en ont fait la demande.

Avant de les déployer au sein des écoles, une phase de tests est réalisée en interne. Les capteurs ont ainsi été disposés dans tous les bureaux du SMED13, afin de réaliser une campagne de mesures sur les températures et les taux de CO2 et d'humidité.

Grace à la fonction d'enregistrement des mesures, le capteur permet de se conformer au décret qui encadre la surveillance de la qualité de l'air intérieur en réalisant des campagnes de mesures régulières.

Le logiciel « Class'Air » permet de récupérer et d'exploiter les données enregistrées, de calculer l'ICONE et d'éditer des rapports.

Dans le but de prévenir et de réduire les effets nocifs sur la santé et pour faire suite au protocole sanitaire, **les taux définis**, caractérisant le niveau de CO2 dans l'air pour un espace clos, sont les suivants:

- Inférieur à 800 ppm : la qualité de l'air est correcte.
- Entre 800 et 1000 ppm : la qualité de l'air est moyenne, il est conseillé de ventiler la zone.
- Supérieur à 1000 ppm : la qualité de l'air est mauvaise, il est impératif de ventiler ou d'aérer la zone.



Lexique des abréviations:

AMI: Appel à **M**anifestation d'**I**ntérêt.

MERISIER : **M**utualiser les **E**coles pour **R**énover : **I**maginer des **S**olutions, **I**mplanter, **E**valuer et **R**écolter.

ACTEE 2: Action des **C**ollectivités **T**erritoriales pour l'**E**fficacité **E**nergétique.

FNCCR: Fédération **N**ationale des **C**ollectivités **C**oncédantes et **R**égies

ICONE: Indice de **C**onfinement d'air dans les **É**coles.



Bureau Syndical. Mars 2023

Le mardi 21 mars les membres du Bureau Syndical se sont réunis dans les locaux du SMED13 pour préparer le Comité Syndical du 04 avril, en abordant les sujets suivants:

- Points d'information sur l'activité du Syndicat (ressources humaines, RIFSEEP, 1607h, création d'un poste de contractuel dans le cadre de l'AMI les générateurs, production d'Énergies Renouvelables...).
- Présentation des comptes de gestion et administratif 2022, de l'affectation des résultats 2022 ainsi que du budget primitif 2023 pour le budget principal et le budget annexe IRVE.
- Montant des cotisations des collectivités adhérentes pour 2023.
- Demandes de subvention au Conseil Département des Bouches-du-Rhône concernant les réseaux de communications électroniques et l'enfouissement des réseaux électriques.
- Point sur les travaux d'intégration des ouvrages dans l'environnement Article 8).

La convention Appuis Communs (pose de caméras) entre le SMED13, Enedis et la commune de Allauch a été approuvée lors de cette séance.



ECOGESTES MIS EN PLACE DANS LES LOCAUX DU SMED13

Le SMED13 a mis en place de nombreuses actions afin de réduire sa consommation d'énergie.

ACTIONS EN PLACE

Repli du chauffage sur 3 zones (centre, ouest et est) le week-end et entre 16h et 6h30 la semaine



Température intérieure à 19°C

Suppression d'un photocopieur sur trois

Extinction des projecteurs extérieurs



 19°C

Raccordement de l'évier de la cuisine au chauffe-eau solaire

Diminution de la sensibilité lumineuse et des temporisations de certains détecteurs dans les circulations et remplacement des défectueux

ACTIONS HORS PERIODE ECOWATT ROUGE

Mise en place de multiprises avec interrupteur dans les bureaux

Suppression d'éclairages superflus à l'extérieur



Passage en LED des luminaires de circulation, des parties communes et des bureaux régulièrement éclairés.

Actions de sensibilisation des agents aux écogestes

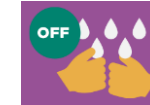
Coupage des résistances du chauffe-eau pour ne garder que le solaire

Mettre en place le repli de toutes les zones de chauffage du bâtiment

PERIODE ECOWATT ROUGE

Coupage des alimentations des seconds écrans (poste fixe et portable)

Coupage de la Centrale de traitement d'Air



Coupage du chauffage

Coupage de l'alimentation du chauffe-eau

Coupage des alimentations des ordinateurs portables

Interdiction d'utiliser les appareils de la cuisine (cafetière, micro-onde, bouilloire...)

Coupage du compresseur de la station GNV

Décaler la recharge des véhicules électriques de service et du personnel

Extinction des photocopieurs

Extinction des éclairages des bureaux

Comité Syndical. Avril 2023.

Les membres du comité syndical se sont réunis le mardi 4 avril dans les locaux du SMED13 afin d'adopter le Budget Primitif 2023 du budget principal et du budget annexe IRVE. Monsieur SORDET, Payeur Départemental des Bouches-du-Rhône était présent.

D'autres sujets y ont également été abordés:

- Les travaux d'intégration des ouvrages dans l'environnement- Article 8 avec la répartition de la première enveloppe pour des travaux prévus sur sept communes: ALLEINS, AUBAGNE, LAMANON, LES PENNES MIRABEAU, PELISSANNE, SAINT MARTIN DE CRAU et SAINT REMY DE PROVENCE.
- Les demandes de subventions au Conseil Départemental pour la réalisation de travaux sur les réseaux de communications électroniques et l'enfouissement des réseaux électriques.
- L'autorisation de déclassement d'un ouvrage de distribution publique d'électricité.
- L'approbation des statuts et du règlement intérieur de l'Entente Régionale Energie Sud (ERES)...

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations sur notre site internet:
<https://smed13.fr/>



SMED13

Syndicat Mixte d'Énergie du Département
des Bouches-du-Rhône